

FRANCE moto

[Magazine]

468

Novembre 2013

retrouvez l'intégralité
des reportages dans
la rubrique France
Moto sur le site
internet de la FFM :
www.ffmoto.org

[EDITO]

Licences 2014

Le prix des licences 2014 va augmenter assez sensiblement (en moyenne de 15%).

Je souhaite faire clairement savoir que l'intégralité de cette augmentation est liée à la hausse du prix des assurances, déjà largement évoquée.

Toutefois, cette majoration apportera une contrepartie positive puisqu'une part de celle-ci sera consacrée à améliorer nettement le niveau de couverture dont bénéficieront les licenciés en cas d'accident à compter du 1er janvier prochain.

A titre d'exemple, un sportif gravement handicapé verra son indemnisation passer de 40 000 à 150 000 euros.

Cela explique en partie l'augmentation en question.

Mais ne nous leurrons pas, à l'avenir, le poste assurance coûtera de plus en plus cher dans la pratique de notre sport...

Jacques BOLLE
Président de la FFM

Sommaire

ReportagesP 2

- centenaire de la FFM : 2000 - 2008
- Trophée franco/italien de motocross
- Le salon de la moto, du scooter et du quad

Rubriques ... P 3, 4, 5 et 6

Actus
Agenda
salons, expos
Média
Hommages



rendez-vous sur
www.ffmoto.org



SUIVEZ LA FFM SUR TWITTER



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

centenaire de la FFM : les grandes dates

Sixième épisode
Les années 2000-2008

Tous les mois, nous évoquerons les événements, sportifs pour la plupart, ayant émaillé les années qui ont suivi la création de la Fédération Française de Motocyclisme en 1913.



Jacques Bolle, Président de la FFM depuis 2008

- 2001 : création du Prix de l'Avenir en vitesse pour les 14-18 ans.
- 2001 : la France remporte le Motocross des Nations.
- 2001 : création de la directive Natura 2000 visant à évaluer l'impact des activités humaines dans les zones dites sensibles.
- 2003 : création du Moto Tour.
- 2003 : création du championnat du Monde des Rallyes Tout-Terrain.
- 2004 : le congrès du centenaire de la FIM est organisé à Paris.
- 2004 : Le Prix de l'Avenir devient Challenge de l'Avenir
- 2005/2006 : Reprise de l'Enduro du Touquet par la FFM
- 2005 : Présentation lors du salon de la moto du Team FFM Honda GP 125
- 2007 : le Championnat de France Open est rebaptisé Championnat de France Superbike
- 2008 : Jacques Bolle est élu président de la FFM.



L'équipe de France féminine victorieuse au Trial des Nations 2004 : Claire Bertrand, Marilyne Journet et Marlène Satge. (arch. FFM)



Olivier Jacque, champion du monde des 250 cm3 en 2000, a marqué le changement de siècle. (PSP/S.Perec)



Le congrès du centenaire de la FIM organisé à Paris en 2004 est un succès à mettre au crédit de la FFM. (arch. FFM)

séminaire DTN : sport moto, modèles économiques et professionnalisme

Les entraîneurs et éducateurs impliqués auprès de la Fédération ont été réunis, le 11 octobre dernier, en présence du Président de la FFM Jacques Bolle, par Philippe Thiebaut, Directeur Technique National de la FFM, autour de deux thèmes : les modèles économiques et l'évolution des métiers du sport moto.

Les débats ont été éclairés par deux témoignages, l'un portant sur l'arrivée du professionnalisme dans le rugby présenté par Didier Retière, DTN adjoint et l'autre traitant de la place de l'encadrement professionnel à la FF Equitation, exposée par Pascal Marry, Conseiller du Président de la FF Equitation.

En conclusion, les participants ont eu l'occasion de se projeter sur l'avenir de leur métier, tant dans le domaine de la compétition que dans celui des activités de loisirs, en cernant mieux les enjeux économiques et la demande de pratique.

Cette nouvelle dynamique est à poursuivre en intégrant d'autres catégories de professionnels du sport moto.

A suivre...

Le Président Bolle reçu à Maignon

Le 24 septembre dernier, à l'invitation du conseiller aux sports du Premier Ministre, Monsieur Jean-Marc Ayraut, le Président de la FFM, Monsieur Jacques Bolle, s'est rendu à l'hôtel Maignon, siège du gouvernement. Il a pu largement évoquer les problématiques du sport motocycliste et notamment les graves difficultés générées par l'évolution de la jurisprudence en matière d'assurance Responsabilité Civile.

Le conseiller du Premier Ministre, Monsieur Hakim Khellaf, a été particulièrement attentif à ces sujets dont il a perçu toute l'importance.

Espérons que cette rencontre permettra de faire évoluer positivement ces dossiers.



Trophée franco/italien de Motocross

Le deuxième Trophée Franco/Italien de Motocross, né à l'initiative du Président de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), Jacques Bolle, et du Président de la Fédération Italienne de Motocyclisme (FIM), Paolo Sesti, s'est déroulé le 13 octobre dernier à Pernes les Fontaines et a opposé à nouveau les jeunes espoirs français à nos voisins transalpins.

Le but de cette rencontre originale était de confronter les 110 meilleurs pilotes, âgés de 8 à 17 ans, dans une compétition regroupant 3 catégories : 65 cc (30 pilotes), 85 cc (40 pilotes) et 125 cc (40 pilotes), chaque catégorie de cylindrée effectuant deux manches.

C'est en présence du Président de la Fédération Française de Motocyclisme, Monsieur Jacques Bolle et du Vice-Président de la Fédération Italienne de Motocyclisme, Monsieur Fabio Larceri que la seconde édition du Trophée Franco/Italien de Motocross s'est déroulée ce week-end à Pernes-les-Fontaines, dans le Vaucluse. Organisée de main de maître par l'équipe du Moto-Club Pernois animée par le Président Roure, l'épreuve a tenu toutes ses promesses et pilotes, encadrement et spectateurs se sont régalés.



par les fortes pluies nocturnes, il a survolé les deux manches sous le soleil. Au final, il devance Bogdan Krajewski. Le pilote français s'est bien battu et se classe deux fois 2ème de manche. Le podium est complété par un autre Transalpin, Tommaso Sarasso, qui a terminé à cette même place les deux manches. Le 2ème meilleur français est Jules Gourribon à la 6ème place. Les Italiens remportent la catégorie en plaçant sept pilotes dans les dix premiers.

En 85cc, l'Italie s'est encore imposée en plaçant quatre pilotes aux quatre premières places, Gianluca Facchetti remportant les deux manches assez facilement au guidon de sa Suzuki. Le meilleur tricolore du jour a été Tom Vialle à la 5ème place. Il a très bien roulé mais n'a rien pu faire contre l'armada italienne. Robin Filhol termine juste derrière lui au classement de la journée.

Les Bleus gagnent 125cc

En 125cc, les Bleus ont relevé la tête et sauvent l'honneur, remportant la catégorie. Bastien Inghilleri en a fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires, il remporte les deux manches du jour après avoir mené la première du début à la fin sans être inquiété. Lors de la seconde, handicapé par un départ moyen, il a dû cravacher pour passer devant vers la mi-course, ne lâchant plus la tête ensuite. Jacopo Schito amène l'Italie en seconde position tandis qu'Adrien Malaval monte sur le podium avec la 5ème place en première manche suivie d'un podium en seconde.

En fin de journée, c'est donc l'Italie qui s'est vue remettre le trophée tant convoité, sous les applaudissements !

Rendez-vous est donné l'année prochaine de l'autre côté des Alpes pour cet événement désormais devenu incontournable dans le calendrier de fin de saison des deux nations.



Fruit des excellentes relations bâties au fil des ans entre les deux fédérations et de la volonté de leurs Présidents respectifs, cette compétition vise plusieurs objectifs : récompenser les meilleurs jeunes pilotes de la saison ; faire découvrir les compétitions internationales à ces jeunes talents ; leur donner envie de défendre leur pays en leur permettant de porter le maillot national. Côté français, les coureurs ont été choisis dans les Championnats Minivert 65cc, MX Espoir 85cc et Junior 125cc.

Côté sport, les points acquis par les dix meilleurs pilotes de chaque pays en 125cc ainsi qu'en 85cc ont été additionnés à ceux acquis par les sept meilleurs pilotes 65cc pour déterminer le vainqueur.

Comme l'an passé, ce sont les Italiens qui se sont montrés les plus forts. Déjà vainqueurs l'an passé sur leurs terres de Paroldo, ils ont construit leur succès final en dominant nettement les catégories des plus jeunes pilotes. En 65cc, une petite fusée transalpine du nom d'Alessandro Facca a été lancée sur Pernes les Fontaines. Après un warm-up matinal interrompu à cause d'un terrain rendu trop boueux



Amis des Clubs et des Liges, cette rubrique est la vôtre. Il se passe forcément quelque chose chez vous, n'hésitez pas à nous en faire part, à nous signaler vos projets, à nous communiquer les dates de vos manifestations à venir. France Moto se veut forum d'idées : faites-nous également part de vos suggestions, de vos réflexions.

Important : les infos destinées à paraître doivent nous parvenir avant le 10 du mois précédent par courrier, par fax ou par E-mail : Imartorell@ffmoto.com

France Moto Magazine par Internet

Le France Moto Magazine est diffusé en version numérique à tous les licenciés sportifs. Le format choisi est le PDF, ce type de fichier peut être lu par tous les ordinateurs et le logiciel permettant de l'ouvrir (Acrobat Reader) est totalement gratuit. Cependant, comme le monde informatique évolue sans cesse, il est préférable de vérifier régulièrement les mises à jour de vos logiciels.

Agenda

Plus d'infos sur ffmo.org - rubrique France Moto

enduro, endurance tout-terrain

Championnat de France des Sables à St Léger de Balson (33)

La FFM et ses Clubs mettent en compétition un Championnat de France des Sables composé d'épreuves d'endurance TT Sables et de Sand-cross, pour motos et quads, sur des manches de 2 h minimum et 3 h maximum.

La course de Saint Léger de Balson, organisée par le MC Langonnais, se déroulera en deux temps : le 1er décembre 2013, la piste de 10 km sera ouverte aux Kids 85cm3 et aux quads de 251 à 750 cm3 et le 8 décembre, ce sera au tour des motos de prendre possession du circuit des Lagunes long de 10 km et large de 8 mètres. Les contrôles administratif et technique de la course du 1er décembre débiteront le samedi 30 novembre à 14 h jusqu'à 20 h.

Le briefing des 85cm3 sera prévu le dimanche 1er à 9 h 30, celui des quads à 12 h 15.

Pour la course motos du 8 décembre, les vérifications débiteront le 7 décembre à 14 h et se termineront à 20 h avant la mise en parc fermé (obligatoire) avant 20 h 15.

Le briefing des pilotes débitera à 12 h 15 et le départ sera donné à 13 h pour trois heures de course.

Pour en savoir plus : MC Langonnais, Monsieur Laurent Rivault, 72 route des Brocards, 33125 Louchats

Email : rivaultlaurent@wanadoo.fr

Plus d'infos : www.courses-sur-sable.fr/FFM/

(plus d'infos sur le site de la FFM - rubrique France Moto)

Le Touquet recherche des commissaires de piste

L'Enduropale du Touquet Pas-de-Calais Organisation (E.T.O.) recherche des Commissaires de Piste pour assurer la sécurité des courses de l'Enduropale Jeunes et du Quaduro le samedi 8 février 2014 et de l'Enduropale Kids puis du 9ème Enduropale le dimanche 9 février 2014.

Conditions : être Licencié Commissaire FFM 2014 et être disponible à compter du vendredi 7 février 2014 au soir pour les courses de l'Enduropale Jeunes et du Quaduro du samedi et pour les courses de l'Enduropale Kids et de l'Enduropale motos du dimanche.

Etre en bonne condition physique : vous serez amenés à vous déplacer sur le sable et à éventuellement aider à dégager des machines ensablées.

Prise en charge : Vous serez pris en charge en demi-pension dès votre arrivée le vendredi soir jusqu'au dimanche après-midi après la course. Les commissaires en camping-car ou ayant un hébergement personnel seront prioritaires.

Vous recevrez une indemnité forfaitaire de 30€ par commissaire licencié.

Les accompagnants ne pourront pas être pris en charge.

En dehors de la prise en charge et de l'indemnité forfaitaire, aucune note de frais ne sera prise en compte.

Pour faire acte de candidature, télécharger le bulletin d'inscription sur :

www.enduropaledutouquet.fr ou téléphoner au 06 80 68 01 36 pour le recevoir.

Pour tout renseignement sur la mission des commissaires, téléphoner à Claude Peronin au 06 80 68 01 36

Email : commissaires-enduro@letouquet.com

Touquet Paris-Plage Tourisme

Service Evénements

Palais de l'Europe - Place de l'Hermitage

62520 Le Touquet-Paris-Plage

trial

Trial Indoor de Pau

L'ASM Pau moto verte organise cette année encore le Trial Indoor International de Pau.

Sept des meilleurs pilotes mondiaux de Trial (moto et vélo) s'affronteront sur le parcours inédit tracé dans le Zénith de Pau (64) le 22 novembre 2013. Cette étape paloise fera partie intégrante du Trial Master Tour.

Ce Trial se déroulera en deux tours : un premier tour «classique» et un deuxième tour Freestyle, basé sur de «battles» où chaque pilote pourra montrer au public toute l'ampleur de son talent.

Les pilotes moto seront : Takahisa Fujinami (Japon), Adam Raga (Espagne), Jorge Casales (Espagne), Alexandre Ferrer (France) et Jack Challoner (Grande-Bretagne).

Les pilotes VTT trial seront : Vincent Hermance (France), Aurélien Fontenoy (France) et Jordi Vedere (France).

Prix des places de 16 à 37€, début du spectacle à 20h30.

Renseignements: 05 59 81 35 45.

Bruno Bretagne, président de l'ASM Pau moto verte au 06.85.80.37.78

salons, expos

Plus d'infos sur ffmo.org - rubrique France Moto

Salon de la Moto, du Scooter et du quad

Le Paris Expo Porte de Versailles accueillera du 3 au 8 décembre le plus grand rendez-vous de la moto, du quad et du scooter.

Tous les acteurs majeurs de la profession et la majorité des grandes marques seront présents avec de nombreuses nouveautés déjà programmées par les constructeurs et les équipementiers. Avec plus de 13000 m2 de surface réservée et de très nombreuses nouveautés annoncées en première mondiale ou européenne, cette fête de la moto s'annonce spectaculaire...

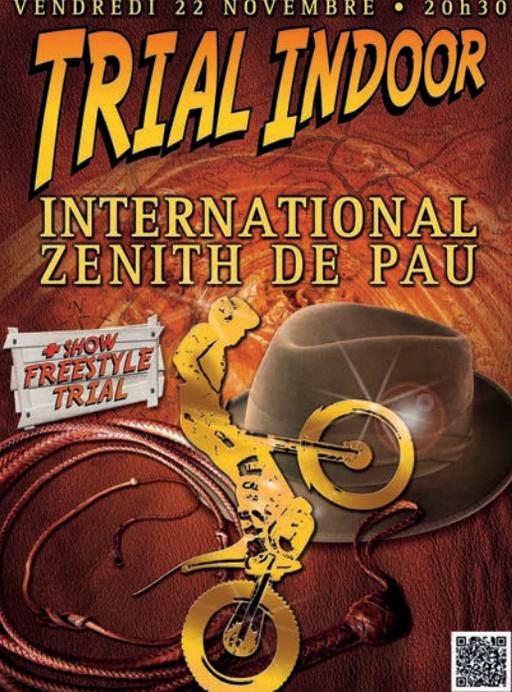


ENDUROPALE
DU TOUQUET PAS-DE-CALAIS
QUADURO 8-9-2014
www.enduropaledutouquet.fr février

**PARTICIPER
À CETTE COURSE MYTHIQUE
AUX CONDITIONS EXTRÊMES**

INSCRIPTIONS OUVERTES
TARIFS RÉDUITS JUSQU'AU 2 DEC 2013

Logos: Pas-de-Calais, FFM, Le Touquet Paris-Plage, AMV, IPONE



VENDREDI 22 NOVEMBRE • 20h30

TRIAL INDOOR

INTERNATIONAL

ZENITH DE PAU

SHOW FREESTYLE TRIAL

QR code

le SALON de la MOTO
SCOOTER, QUAD
PARIS 2013



3-8 DÉCEMBRE 2013
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

BILLETTS EN VENTE :
www.lesalondelamoto.com

Plus de 200 marques ont déjà renouvelé leur confiance au Salon et l'on remarque le retour de HJC Europe, Husaberg, Igol, Voxan etc.

Infos pratiques :

La journée presse et professionnels :

- lundi 2 décembre de 9h à 19h.

Les journées grand public :

- Mardi 3, mercredi 4 et samedi 7 décembre de 10h à 20h.

- Jeudi 5 et vendredi 6 décembre de 10h à 22h (nocturnes).

- Dimanche 8 décembre de 10h à 19h.

Prix d'entrée : 14 €, entrée gratuite pour les moins de 14 ans (accompagnés d'un adulte dans la limite de 3 enfants) 7 € pour les 14-18 ans et étudiants (sur présentation à l'entrée du Salon de la carte d'étudiant de l'année en cours), 12 € pour les groupes (à partir de 15 personnes).

Infos : www.lesalondelamoto.com

Medias

Plus d'infos sur ffmo.org - rubrique France Moto

Warm Up

Due à Renaud Garreta, passionné de course moto et possesseur d'une Ducati 750SS qui a pu lier sa passion pour la moto et celle pour la bande dessinée, cette BD aborde de façon réaliste le monde de la course de vitesse à travers les tribulations de Nathan Neves, pilote de Superbike qui souhaite devenir pilote professionnel en Championnat du Monde de Vitesse.

Mais afin de venir en aide à son jeune frère Chad, victime de mauvaises influences, il doit s'aligner au départ de deux épreuves sur route parmi les plus dangereuses mais souvent lucratives : le Tourist-Trophy de l'Île de Man et le terrible Grand Prix de Macao.

Cette BD retrace deux parcours différents, l'un sur circuits, l'autre à fond sur l'autoroute ou en go fast, avec des images spectaculaires et dynamiques et un grand soin dans le détail des machines.

Le départ est donné pour six tomes autour d'un jeune pilote parti de rien qui après un parcours semé d'embûches, deviendra champion du Monde MotoGP !

Warm Up tome 1 : 64 pages, 14,99 euros aux éditions Dust.

«Endurance 2013»

L'album de l'Endurance mondiale, paraîtra à la mi décembre.

Ce livre de 176 pages retrace en images (photos David Reygondeau) et en détails (textes Valérie Moreno) toutes les courses, les grands moments et les grands acteurs de la saison du Championnat du Monde FIM d'Endurance 2013. Vous y retrouvez aussi les équipes qui ont animé cette saison sportive.

Endurance 2013 est édité en tirage limité et disponible uniquement sur réservation.

45 € (+ frais de port).

Contact et réservation - David Reygondeau : david@reygondeau.com

vidéos

Plus d'infos sur ffmo.org - rubrique France Moto

FFM TV

Vitesse, motocross, trial, moto-ball, supermotard, ... L'année 2013 aura été riche en vidéos avec pas moins de 27 reportages réalisés sur les épreuves de Championnat de France.

Retrouvez l'ensemble de ces vidéos sur la chaîne FFM de Dailymotion afin de revoir les résumés des épreuves, les nombreuses interviews des pilotes.

De quoi patienter en attendant la saison prochaine. [www. http://www.dailymotion.com/ffmoto](http://www.dailymotion.com/ffmoto)

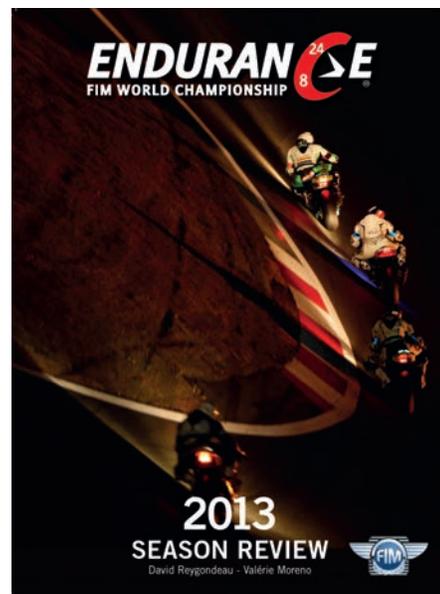
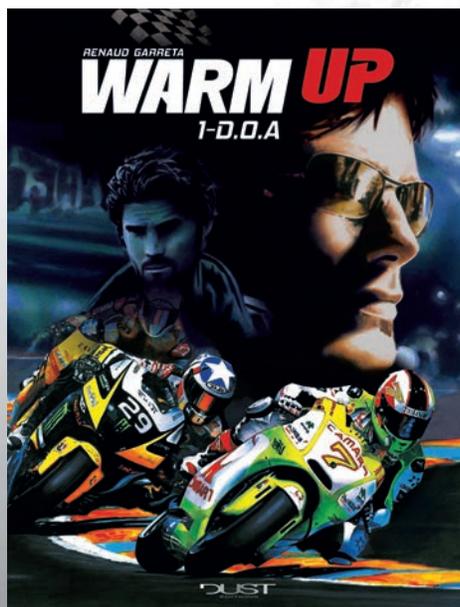
Hommages

Plus d'infos sur ffmo.org - rubrique France Moto

La Fédération Française de Motocyclisme et son président, Monsieur Jacques Bolle, présentent à la famille des trois disparus et à leurs nombreux amis leurs plus sincères condoléances.

Jean Murit

Talentueux pilote de Side-car, Norton puis BMW de la fin des années 40 à la fin des années 50, Jean Murit mènera une double vie de pilote, avec au passage quatre titres de champion de France, et de concessionnaire avisé. Il ouvre son premier magasin en 1946, d'autres viendront, avec en



point d'orgue l'Espace Murit, créé en 1968 à Châtillon.

Instigateur du grand rassemblement des Chamois, à Val d'Isère, il contribuera à la renaissance du Bol d'Or, en 1969 à Monthéry.

Homme discret et passionné, Jean Murit aidera de nombreux pilotes français de vitesse.

Il avait 91 ans.

François Valdevit

Dans les années 50, François Valdevit dit Valdo et son frère Aldo distribuent les principales marques de l'époque dans leur magasin Moto Sport Robinson, situé à Corbeil sur la nationale 7, dans la cuvette de l'Essonne. Mais François avait également une certaine tendresse pour la vitesse, avec son compère Lesage, il terminera 7ème du Bol d'Or en 1960, au guidon d'une 250 Jawa, mais il avait également couru en side-car au guidon d'une Triumph T100.

Le magasin où régnaient les frères Valdevit était devenu un lieu de rendez-vous pour les motards, en particuliers les possesseurs d'anglaises pour lesquels il possédait toujours la pièce ou l'accessoire indispensable. François nous a quitté en juillet dernier à l'âge de 90 ans

Jean Souper

Un autre grand Monsieur de la moto est disparu, en septembre 2013.

Personnage truculent, avec sa moustache gauloise et son jeans tenu par des bretelles, Jean Souper a commencé à travailler avec son père, rue du Cardinal Lemoine, au cœur du Quartier Latin, avant d'émigrer vers Montgeron, en Essonne, où il proposait ses services en tant que mécanicien et usineur, en particulier en ce qui concerne les motos britanniques.

Jean Souper avait toujours éprouvé une certaine affection pour les BMW et les anglaises, en particulier les BSA.

Clubs

Si vous souhaitez vérifier les licences de pilotes, vous pouvez le faire en consultant sur le web : <http://www.ffmoto.net>.

Les Présidents de clubs désirant accéder aux informations concernant leur club sur le site extranet fédéral peuvent contacter le service affiliations et licences : licences@ffmoto.com

La FFM saisit les parlementaires du problème de la responsabilité civile des organisations

Nul n'ignore aujourd'hui que l'avenir des sports mécaniques, et notamment du sport moto, est en danger en raison des problématiques d'assurances, à titre d'exemple, la prime d'assurance responsabilité civile que doit payer un organisateur va augmenter de 100% en 2014 pour la majorité des épreuves.

La FFM a déjà engagé de nombreuses démarches, notamment vis-à-vis du gouvernement, le Président Jacques BOLLE a par exemple rencontré la Ministre des Sports, Madame Valérie FOURNEYRON, le 29 novembre 2012 et plus récemment le conseiller au sport du Premier Ministre, Monsieur Jean-Marc AYRAULT, à ce sujet.

C'est aujourd'hui certains parlementaires qui ont été alertés à ce propos.

C'est pourquoi 33 d'entre eux ont d'ores et déjà posé une question écrite à la Ministre des Sports pour connaître les dispositions que le gouvernement compte prendre afin de trouver une solution à cette situation inquiétante.

Voici la liste des parlementaires qui ont réagi au 22 octobre 2013 :

Martine CARRILLON-COUVREUR, Députée de la Nièvre
Catherine QUERE, Députée de Charente-Maritime
Edith GUEUGNEAU, Députée de Saone et Loire
Yves ALBARELLO, Député de la Seine et Marne
Jean-Paul BACQUET, Député du Puy-de-Dôme
Jean-Claude BOUCHET, Député du Vaucluse
Xavier BRETON, Député de l'Ain
Guy CHAMBEFORT, Député de l'Allier
Gérard CHARASSE, Député de l'Allier
André CHASSAIGNE, Député du Puy de Dome
Philippe COCHET, Député du Rhône
Olivier DASSAULT, Député de l'Oise
Charles DE COURSON, Député de la Marne
Jean-Pierre DECOOL, Député du Nord
Lucien DEGAUCHY, Député de l'Oise
Jean-Pierre DOOR, Député du Loiret
Daniel FASQUELLE, Député du Pas de Calais

Philippe FOLLIOU, Député du Tarn
Yves FROMION, Député du Cher
Sauveur GANDOLFI SCHEIT, Député de Haute-Corse
Jean LASSALLE, Député des Pyrénées-Atlantiques
Michel LIEBGOTT, Député de Moselle
Jean-François MANCEL, Député de l'Oise
Alain MARC, Député de l'Aveyron
Alain MARLEIX, Député du Cantal
Franck REYNIER, Député de la Drôme
Jean-Charles TAUGOURDEAU, Député du Maine et Loire
Philippe VIGIER, Député de l'Eure-et-Loir
Philippe VITEL, Député du Var
Françoise BOOG, Sénatrice du Haut Rhin
Anne EMERY-DUMAS, Sénatrice de la Nièvre
Roland DU LUART, Sénateur de la Sarthe
Alain NERI, Sénateur du Puy de Dôme

Question écrite à Madame la Ministre des Sports, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Nous attirons l'attention de Madame la Ministre des Sports, de l'éducation populaire et de la vie associative sur l'insécurité juridique créée par les inégalités de traitement des sportifs existant dans l'application des différents régimes de responsabilité civile (RC) aux litiges à caractère sportif.

Du fait de ces inégalités, un sportif peut, de façon surprenante, aussi bien voir sa responsabilité civile engagée de plein droit ou bien totalement exonérée et ce dans des situations très similaires.

En effet, il est difficile de concevoir, pour des faits comparables, qu'un sportif involontairement blessé puisse obtenir intégralement réparation auprès d'un autre sportif sans avoir à prouver la faute de ce dernier lors d'une compétition de squash, alors qu'un sportif blessé dans le cadre d'une partie de tennis ne pourra pas obtenir réparation.

De même, comment justifier l'existence d'une différence de traitement, au sein des sports de combat, selon que le sportif, blessant son adversaire d'un coup de pied, porte un chausson de protection ou non ? Dans le premier cas, il verra sa responsabilité engagée de plein droit, dans le second cas, il ne verra sa responsabilité engagée que s'il viole les règles du jeu.

Comment expliquer que pour des faits identiques, un sportif mineur ayant causé un dommage engagera de plein droit la responsabilité civile de ses parents, alors que s'il avait été majeur il aurait été totalement exonéré ?

Ces distinctions, dont la subtilité échappe complètement au sens commun, complexifient la détermination du risque sportif. Cette situation, amplifiée par le phénomène de judiciairisation de la société, entraîne inéluctablement une hausse massive des primes d'assurances, en particulier dans les sports à matériel. A titre d'exemple, l'Enduro du Touquet a vu sa prime d'assurance augmenter brutalement de près de 70 %.

Par ailleurs, elle pourrait à terme considérablement diminuer l'attractivité de la France en tant que pays d'accueil pour les organisateurs de manifestations sportives internationales, en raison de leur difficulté à cerner les implications juridiques potentielles que peut comporter l'organisation de ce type d'événements sur le territoire français.

Une solution existe pour remédier à cette situation, tout en favorisant une meilleure indemnisation des victimes.

La consécration légale d'un régime unique de responsabilité sportive, fondé sur la faute du sportif caractérisé par une violation des règles du jeu, constituerait une première étape compréhensible par les pratiquants. Ce régime aurait vocation à s'appliquer dans le cadre de la pratique d'activités sportives, dans des lieux dédiés à celles-ci par des personnes titulaires de licences sportives.

Dans le même temps, afin de répondre au légitime besoin d'indemnisation des victimes, il pourrait être envisagé une obligation d'assurance individuelle-accident (IA) présentant des garanties d'indemnisation minimum. Cette assurance IA (non obligatoire à ce jour) présenterait l'avantage de fonctionner quelles que soient les circonstances, pourvu que l'accident survienne à l'occasion d'activités sportives organisées.

Au regard de ces éléments, il est demandé quelles sont les actions que le gouvernement compte entreprendre afin, d'une part, de mettre un terme à l'insécurité juridique régnant dans le domaine de la RC sportive et d'autre part, de faire perdurer les disciplines à matériel telles que le cyclisme, le motocyclisme, le sport automobile qui sont, comme d'autres, menacées par ces évolutions du droit prétorien.

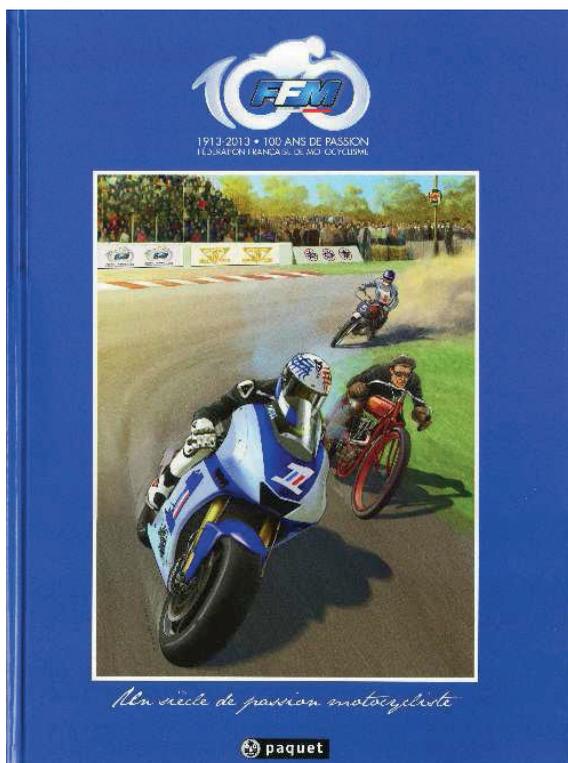
Nous nous interrogeons enfin sur la date à laquelle interviendra la remise du rapport relatif à l'application de la loi du 12 mars 2012 tendant à faciliter l'organisation des manifestations sportives et culturelles, prévu en vertu de l'article 2 de celle-ci, pour le 1er juillet 2013 ?

BON DE COMMANDE DE LA BD DU CENTENAIRE DE LA FFM

A retourner par courrier à :
Fédération Française de Motocyclisme
74 Avenue Parmentier - 75011 Paris

Pour marquer le centenaire de la Fédération, la Collection Carénage des Editions Paquet s'est associée à la FFM pour réaliser un album collectif qui illustre 100 ans de sport et de passion pour la moto en France.

Une quinzaine de dessinateurs (Baudouin Deville, Philippe Abbet, Laurent Astier...) ont allié leurs talents pour illustrer, à travers des instantanés, cette grande aventure via ses événements marquants ou ses grands pilotes.



La BD du centenaire de la FFM, « un siècle de passion motocycliste », est disponible au prix de 15 euros TTC (frais de port inclus).

Pour toute commande, un chèque à l'ordre de la FFM est à nous adresser.

QUANTITES SOUHAITEES: PRIX : 15 € multiplié par nombre d'exemplaires :

ATTENTION : si vous souhaitez vous même revendre des exemplaires de la BD et compte tenu de la législation dans le secteur du livre, le prix ne devra pas être inférieur à 15,50 euros.

Nom, prénom et adresse de livraison :

.....
.....

Téléphone :